



D/2024/ **0095** /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER
AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE PRÉSIDENT DE LA RAPUBLIQUE

- Vu la charte de la transition ;
- Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'administration publique ;
- Vu l'ordonnance n° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre, portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur ;
- Vu l'ordonnance n° 23/PRG du 16 décembre 1958, portant création de l'Armée Nationale de la République de Guinée ;
- Vu la loi L/2019/0041/AN du 4 septembre 2019, portant statut général des militaires ;
- Vu le Décret D/2023/0172/PRG/CNRD/SGG du 1^{er} août 2023, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu le Décret D/2024/044/PRG/CNRD/SGG du 27 février 2024, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2024/051/PRG/CNRD/SGG du 05 Mars 2024, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2024 /054/PRG /CNRD/SGG du 13 Mars 2024, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Communiqué no 01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mamadou Ciré DOUMBOUYA, ancien Président de la Chambre des Comptes de l'Etat de la Cour des Comptes de Guinée, est nommé Conseiller Economique et Financier au Ministère de la Défense Nationale.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 30 AVR 2024

Général de Corps d'Armée
Mamadi DOUMBOUYA

